Dans la Capitale

De droite et de gauche.

Le thermomètre à 10 30 hrs. a m. marquait 80°.

Le thermomètre à 1 55 hrs. p. m. marquait 85°.

Une femme a perdu une somme de $15 sur le marché hier.

Marché très peu fourni ce matin. Il n'y avait pas une seule charge de foin.

Des peintres sont à repeindre en blanc les plafonds du vestibule du Russell.

Les cultivateurs dans plusieurs des districts environnants ont commencé les travaux de la fenaison.

La photographie des nouvelles bâtisses parlementaires de Toronto est en exposition dans la vitrine de M. Durie, rue Sparks.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mal la

Le pompier Tessier, de la station centrale, part demain pour ses vacances et sera remplacé par le pompier Enright.

Des réparations seraient très urgentes aux grands escaliers conduisant de la rue Sussex au débarcadère du vapeur *Empress*.

Un homme du nom de Carter, de Rochesterville, s'est cassé un bras en tombant du toît d'une grange sur le chemin Richmond hier.

Le magistrat de comté, George Rochester décidera de trois causes en contravention avec la loi Scott vendredi matin.

M. Magnan, de l'Assomption a obtenu le contrant pour les travaux de menuiserie de l'église Ste Anne, qui sont commencés hier.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

L'union des cochers de place s'assemblera ce soir afin de voir aux derniers préparatifs de l'excursion de samedi à Montréal et Québec par chemin de fer Canada Atlantique.

Le public continue à se rendre en foule à la petite tente de la rue Rideau où de nombreuses attractions sont en vue pour la modique somme de 10 centins.

Le corps de musique du Prof Barrett a sérénadé, hier le Colonel White, à sa résidence, à l'occasion de sa nomination comme député Maître Général des Postes.

Un grand nombre de personnes ont pris part ce matin. à l'excursion du Rév. M. Campeau, à Thurso. Cette excursion est au profit de l'hospice St Charles.

On a complété la toiture de la nouvelle école de la rue Murray. Cette école qui est d'un plan tout nouveau, sera très jolie une fois terminée.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Le chœur de l'Eglise St Jean Baptiste est à peu près terminé à part toutefois les peintures. Les RR. PP. sont à faire parachever l'autel et la chaire qui seront de véritables ornements d'architecture.

Les funérailles de M. Octave La pointe, ont eu lieu ce matin, à l'église du chemin de Montréal. Un long cortège de parents et d'amis accompagnait sa dépouille mortelle.

Le Rév. M Prud'homme est à expédier les derniers billets qui lui restent, pour le grand bazar. Si l'on en juge par le nombre de billets envoyé, il est cettain que ses travaux seront récompensés.

Une des plus grandes attractions du pique-nique de la bande de Ste. Anne, sera une partie de 'Base-Ball" jouée entre des clubs de cette ville. Une médaille en argent sera offerte au club gagnant.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Trois constables ont fait une descente hier, vers 3 heures dans une maison malfamée de la rue King. Deux hommes et trois femmes ont été pris, et ils auront à répondre de leur conduite devant le magistrat.

Une grande affluence de citoyens assistaient hier après midi aux funérailles de Delle Stewart, noyée accidentellement à la Pêche. M. Chas. Crooch, qui accompagnait l'infortunée lors de l'accident, était l'un des porteurs de la bière.

Un homme du nom de James Kennedy s'est fait broyer la main droite hier matin, en travaillant aux scieries de MM Pierce & Co. Le Dr Cook, de Hull donna les premiers soins au blessé.

Les frères de la doctrine chrétienne, Sections. Notre-Dame, Ste Anne et St Jean-Baptiste sont partis cette après-midi à 1 20 hrs. pour Montréal, de là, ils se rendront à Longueil, où s'ouvrira leur grande retraite annuelle.

Vente par Encan—Grande vente de meubles et effets de toutes sortes, vaisselles, etc., au No. 85, rue Murray, vendredi, 13 juillet, à 10 hrs. a.m. J. B. McKenzie, encanteur. 11j-2f

Plusieurs nouvelles résidences sont à se construire à Britannia, et ce joli village présente durant la belle saison une apparence des plus animées, par suite du grand nombre de familles de la capitale qui choisissent cet endroit pour y passer l'été.

On est à mettre la dernière main sur la magnifique résidence de M. Spénard, rue St Patrice. Cette bâtisse, qui est la plus belle de la rue servira d'ornement à la paroisse Ste Anne. Nos éloges à M. L. De Varennes qui en a été l'entrepreneur.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits; bonne table; comfort général pour tous et prix raisonnables. 4j-3m

Hier soir, le vent s'éleva quelque peu et durant un certain temps, il y eut toute apparence de pluie, à la grande satisfaction de tous. Ce n'est que vers 10 heures qu'il tomba quelques grains mais en trop petite quantité même pour abattre la poussière qui recouvre les rues.

L'excursion au clair de lune organisée par le Club de Crosse "Ottawa" hier soir sur l'*Empress* n'a pas eu un succès considérable, vu le petit nombre d'excursionnistes qui y ont pris part. C'est à peine si 150 personnes étaient à bord du bateau. Après avoir déposé un passager sur le quai de Templeton le bateau reprit la direction de la ville où tous arrivaient vers les 10 heures au lieu de 11 comme c'est l'habitude pour ces sortes d'excursions.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.

COURRIER DE HULL.

Réunion des membres de l'Union St Thomas, ce soir.

Il y a eu ce matin assemblée du conseil de ville.

M. A. Rochon, M. P. P. sera de retour à Hull, vendredi.

M. L. D. Fortin, maire de Montebello, était à Hull, hier.

Un grand nombre de femmes assistent tous les matins aux exercices en l'honneur de Ste Anne.

Le trottoir sur la rue Albert qui conduit au bateau traversier est tellement dangereux pour les piétons que la plupart des personnes préfèrent prendre les chars urbains. Gare aux accidents.

Plusieurs personnes ont pris part à l'excursion à bord du vapeur Empress, ce matin.

Le bureau temporaire du greffier de la Cour de Circuit est presque terminé.

Il y aura assemblée du bureau des écoles catholiques demain soir. On y élira un président.

M. Marcel Charron qui a passé plusieurs années en Californie est de retour à Hull. Il a inventé une balançoire qu'il exhibe en ce moment à la petite ferme et attire l'attention de nombreux spectateurs.

Nous publierons demain le compte rendu du conseil de ville d'aujourd'hui.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

NAISSANCE.

Le 11 juillet 1888, madame E. E. Lemieux a donné naissance à une fille.

DECES

Ce matin, Albert Léon, fils de L E Noel, à l'âge d'un mois. Les funérailles auront lieu à la Basilique, demain le 12 juillet, à 4 heures P. M. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 39, rue Murray.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mercredi, 11 juillet—Le nombre des délinquants est un peu plus grand ce matin devant Son Honneur.

Joseph Nadon comparaît pour avoir été trouvé sur la rue en état de vagabondage et ne pouvant donner des raisons satisfaisantes de sa conduite; il est envoyé en prison pour trois mois aux travaux forcés.

La femme Brennan, mieux connue sous le nom de "Black Mary," pour conduite de désordre réussit à se faire libérer pour cette fois.

Henry Larocque et Marie Larocque pour avoir permis du désordre dans leur maison; Henri est renvoyé à plus tard et un bref est émané contre Marie, qui n'a pas jugé à propos de faire son apparition à la cour.

Jim O'Leary, ivresse; est acquitté sur promesse de "prendre" la tempérance au lieu de "prendre quelque chose."

Jane Shorey, conduite de désordre sur la rue; cause remise à demain.

Grace Baldwin, Zelia Cyr, Emma Ouellette et Alexina Bruce, la première pour tenir une maison de désordre sur la rue King, entre les rues Clarence et Murray et les autres pour être habituées de cette maison, comparaissent. La cause est renvoyée à demain.

Alex McLean ferme la liste; pour ivresse, il est condamné à $2 et $1 de frais.

CHAMBRES A LOUER.

A louer deux chambres bien meublées dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants

S'adresser au
No 396, RUE ST PATRICE.

Canadian Bank of Commerce.

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE.

DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Traites sur la Colombie Anglaise et San Francisco
SCRIPS des Territoires du Nord-Ouest.

R. GILL,
Gérant.

19j 2f

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUSDESTOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES

BRYSON, GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

AUX ENTREPRENEURS DE MAÇONNERIE ET AUX CONSTRUCTEURS DE PONTS EN FER.

DES soumissions cachetées adressées au soussigné et endossées "Soumission pour la maçonnerie ou "pont en fer" suivant le cas, seront reçues jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 11 juillet, 1888, pour les travaux de maçonnerie, etc., de deux piliers et de deux culées; aussi pour la construction en fer de trois arches d'une longueur de cent soixante-et-quatre pieds chacune, à être érigées sur les dits piliers et culées, traversant la rivière Rideau, au pied de la rue St Patrice.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de six cents piastres pour chaque soumission, laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Toutes les soumissions devront être faites sur des formules imprimées fournies et contenir la propre signature du soumissionnaire avec le nom de ses sûretés et les blancs bien remplis, le tout accompagné du chèque requis où elles seront mises de côté comme étant irrégulières.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôtel-de-ville, 5 juillet, 1888.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour un canal d'égoût en brique," seront reçues jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 11 JUILLET, 1888, pour les excavations, etc., requises pour la construction d'un canal d'égoût en briques sur la rue Canal ouest, entre les rues Slater et Lewis, dans le quartier Wellington.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, au montant de mille piastres, fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, qui sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accomplir les conditions du contrat lorsqu'il en aura été requis. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Toutes les soumissions devront être faites sur des formules imprimées fournies et contenir la propre signature du soumissionnaire avec le nom de ses sûretés et les blancs bien remplis, le tout accompagné du chèque requis où elles seront mises de côté comme étant irrégulières

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.
Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôtel-de-Ville, Ottawa.
4 Juillet, 1888.

AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 4 heures VENDREDI, le 22 courant, pour l'érection d'une EGLISE EN PIERRE SUR LA RUE CUMBERLAND.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre de "Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel," égal à cinq pour cent du montant de la soumission, qui sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accomplir les conditions de son contrat après en avoir été requis.

Si les soumissions ne sont pas acceptées le chèque sera remis.

On devra fournir des sûretés pour la due exécution du contrat.

La plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Des Chambres Meublées

Peuvent être obtenues avec ou sans pension en s'adressant à

MADAME HANBERRY,
1m-3f-p-s 117 rue Albert.

Annie A. Lawyer, M.D., C.M., gradué du "Queen's University" Kingston. Bureau: 82½, rue Sparks, Résidence-122, rue Slater, Ottawa. Spécialité: maladies des femmes et des enfants.

Fourie de louage d'Ottawa.

G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES
—DE—

Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise, Marchandises de Fantaisie, Meubles en Saule, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Peints, Gravures, Etc. Toutes les Maschandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

GEORGE PHILBERT,
Peintre d'Enseignes et de Maisons
Coin des rues Dalhousie et St Patrice

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A DINER, ETC.

PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE
VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts

LOUIS GRATTON
MENUISIER-ENTREPRENEUR
NO. 418, RUE SUSSEX
(Porte voisine des bureaux du "CANADA.")

M. Gratton, avantageusement connu du public d'Ottawa qui a été à maintes reprises à même d'apprécier la qualité des ouvrages confectionnés sous sa direction, désire annoncer qu'il est prêt comme par le passé, à la veille de la saison des travaux de construction à exécuter toutes commandes que l'on voudra bien lui confier. Il espère par sa ponctualité à remplir les ordres et par la qualité et le fini des ouvrages qu'on lui confiera, pourvoir compter sur une large part du patronage public.

☞ Une visite est sollicitée à mon établissement avant de donner des commandes ailleurs. Conditions raisonnables.

LOUIS GRATTON

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

PREMIERE PARTIE

V

—Rarement, et seulement quand sa tante venait nous voir; alors maman retenait madame Gélibert à dîner.... on passait la soirée à causer du pays.... puis Charlotte s'en allait avec sa tante vers dix heures et demie, pour prendre le train de onze heures...

—Qu'a fait Charlotte, dans toute la journée d'hier?....

—Ce qu'elle faisait tous les jours... je n'ai rien remarqué d'extraordinaire dans sa conduite... si ce n'est qu'elle était plus gaie que d'habitude...

—A quelle heure l'avez-vous vu pour la dernière fois?...

—Vers six heures du soir...

—Quand elle se disposait à quitter la boucherie?...

—Oui. Elle ne partait jamais sans m'embrasser...

—Vous étiez persuadée qu'elle se dirigeait vers la gare?...

—Certes. J'étais assise sur le bas de la porte... et je l'ai vue disparaître au tournant de la rue des Princes...

—Cependant, elle n'est pas partie?... insista le commissaire.

—Bien sûr que non, fit Nabote, puisqu'on l'a tuée!...

Elle eut un frisson et ses yeux qui étaient tombés malgré elle sur le cadavre de la malheureuse, se détournèrent vivement.

—Avez-vous quelques soupçons?

La petite rachitique secoua la tête à deux reprises

— Qui voulez-vous que je soupçonne? dit-elle brusquement.

—Quel était le caractère de Charlotte?

—Elle était très bonne, un peu coquette pourtant.... elle en avait le droit, elle était jolie comme un ange.... mais cela ne nous inquiétait pas.... le médecin avait dit que ces accès seraient plus rares au fur et à mesure que la force augmenterait et que la santé reviendrait....

—N'existait-il pas des projets d'avenir entre votre frère et la jeune fille?.... On a parlé de mariage.... d'obstacles....

Nabote ne répondit pas tout de suite.... et le commissaire, qui ne la quittait pas du regard, remarqua une hésitation étrange.

Il demanda:

—Pourquoi ne répondez-vous pas?

La figure de l'infirme avait revêtu tout à coup une expression singulière d'énergie et de décision.

— Vous m'interrogez comme criminelle.... cependant je veux bien vous répondre encore.... Oui mon frère a voulu se marier avec Charlotte.... Il y a longtemps.... mais Charlotte ne l'aimait pas.... alors ça été fini.... il n'en a plus été question.... Quant aux obstacles, ils venaient de la part de la jeune fille, qui visait plus haut et plus riche.

Ainsi, rien, ni dans la conduite de Charlotte, ni dans celle de votre frère, ne vous a fait supposer que malgré les premiers refus de la part de la jeune fille, un rapprochement était possible entre eux?

—Mais un rapprochement n'était pas nécessaire, monsieur, jamais, il n'y eut entre eux la moindre querelle....

—Bien, dit le commissaire en passant outre....

Il avait écrit toutes les réponses de l'infirme, minutieusement.

Il les relut, mais ne les fit pas signer, pour ne pas leur donner le caractère d'un interrogatoire ou d'une déposition.

Il se contenta de demander:

Quel a été hier l'emploi de la journée de Lauriot?

Denise devint très pâle... Pourtant elle répondit, sèchement:

—Vous outrepassez votre droit veuillez faire la même question à mon frère.... il satisfera votre curiosité....

Consolat rougit légèrement, ses petits yeux brillèrent d'une lueur fugitive, mais il ne répliqua rien.

Il griffonna quelque chose, plia ses papiers, les mit dans ses poches et fit deux pas vers la porte.

Au moment de sortir, il se retourna et dit négligemment, comme s'il n'attachait aucune importance à cette question:

—A quelle heure de la soirée Lauriot est-il donc rentré hier? mon enfant?

Nabote, surprise, répondit, ne réfléchissant pas.

—A onze heures!.... Je l'ai entendu.... je ne dormais pas!!....

—Et aussitôt elle se mordit les lèvres jusqu'au sang, comme si elle regrettait ce qui venait de lui échapper.

Le commissaire avait tout vu.

Dans l'arrière-boutique, le grand Lauriot était toujours assis par terre balançant ses jambes, les yeux fixes. La vieille continuait de prier, le visage disparu dans ses deux mains jointes.

Consolat lui frappa doucement sur l'épaule.

Elle releva sa tête ridée. Dans la position où elle était depuis une heure, son bonnet noir s'était dérangé et les ruches couvraient presque son front jusqu'aux sourcils, ce qui donnait quelque chose de farouche à sa physionomie dont la dureté était accusée par deux petits yeux mobiles, brillant sous l'enfoncement de l'orbite. Ses lèvres minces et pâles dont les coins jaunis tombaient, s'entr'ouvrirent, découvrant les gencives rouges vides de dents. Elle murmura:

Vous avez besoin de moi?

Il lui fit signe de le suivre. Elle se leva péniblement, rajusta son bonnet, obéit. Il l'attira dans un coin et très bas, sans prendre de notes cette fois, lui fit à peu près les mêmes questions qu'à Denise.

Elle donna les mêmes renseignements sur le caractère, sur les habitudes de Charlotte. Elle dit que la jeune fille avait quitté la boucherie à six heures, comme tous les soirs, elle était calme et ne semblait avoir aucune arrière-pensée.

— Votre fils ne nourrissait plus aucun projet sur elle?

— Aucun.... Pourquoi mêlez-vous Lauriot à cette histoire?....

— A titre de simple renseignement.... Et depuis qu'elle avait refusé votre fils, Charlotte n'avait pas d'autres vues?

La vieille hésita.... puis:

—Il y avait le fils du fermier Maduré, le propriétaire du Champ-Loiseau où a été découvert le cadavre....

Le commissaire prit note de ce renseignement, puis, comme il avait déjà fait pour Denise, il demanda à la vieille, sans paraître attacher aucune importance à sa réponse:

— A quelle heure votre fils est-il rentré hier soir?....

Elle répondit sans hésiter:

—A huit heures et demie. Il s'est couché à neuf heures, comme tous les jours, parce que vous savez les bouchers ça se lève avec le soleil en hiver.

Une réflexion rapide traversa l'esprit du magistrat. Nabote prétendait avoir entendu rentrer Lauriot à onze heures; elle ne dormait pas, avait-elle dit. La vieille, au contraire, affirmait que son fils s'était couché à neuf heures.... Quel intérêt avaient-elles l'une ou l'autre, toutes les deux peut être, à cacher la vérité?

Il demeurait évident pour le commissaire de police que les deux femmes n'avaient pas l'intention de parler et qu'elles en savaient beaucoup plus long qu'elles ne voulaient le laisser paraître.

Les deux agents du commissaire n'avaient pas bougé et, sans en avoir l'air, surveillaient chacun des mouvements du boucher. Les gendarmes venaient d'arriver et étaient entrés dans la boutique Consolat leur fit un signe et leur désigna Lauriot. Ils se rengèrent aussitôt de chaque côté du jeune homme.

Alors le commissaire de police se baissant, toucha du bout du doigt les mains du robuste garçon, crispées autour de ses genoux:

—Lauriot, dit-il, je suis obligé de vous mettre en état d'arrestation.... au moins provisoirement!

VI

La vieille mère s'était laissée lourdement tomber sur une chaise, sans prononcer une parole. Quant à Lauriot il releva la tête et demanda, machinalement:

—Hé? qu'est-ce que vous dites?

Le commissaire répéta.

—Je vous arrête.... veuillez me suivre au commissariat....

—Vous m'arrêtez? Pour quels motifs?.... —Est ce que par hasard vous croyez que c'est moi qui suis l'assassin de Charlotte?

—Je n'ai pas d'explication à vous donner ici.... Suivez moi....

—Non.

—Vous refusez?.... Pas de rébellion, Lauriot, je vous en prie... vous ne feriez qu'agraver votre situation... obéissez...

Les agents s'étaient approchés de lui et lui empoignaient les bras. Mais il les prit chacun par les reins, les souleva de terre avec une force prodigieuse et les jeta sur une table, dans un coin.

— Faut pas s'y frotter, dit-il en haussant les épaules. Le commissaire était devenu très pâle: ses lèvres mêmes étaient toutes blanches et la colère gonflait ses narines. Les gendarmes s'étaient précipités au secours des agents, avaient tiré leurs revolvers et dirigeaient le canon, le doigt sur la gâchette, vers la poitrine de Lauriot.

(*A continuer*)